

SARKOZY SUR LE PONT

LE 17 NOVEMBRE 2011 ANDRÉA FRADIN

Nicolas Sarkozy est attendu demain en Avignon pour un discours destiné à réconcilier Internet, culture, et droits d'auteur. Un prélude aux Journées du numérique débutant le 5 décembre. Et une opération de séduction pour 2012.

On en sait davantage sur le programme des Journées du numérique **souhaitées** par Nicolas Sarkozy. **Elles sont censées** se dérouler du 5 au 9 décembre. Mais elles commencent en réalité dès demain, vendredi, à l'occasion du **Forum d'Avignon**, qui s'interroge notamment sur "*La propriété intellectuelle à l'heure du numérique*". Le Président de la République devrait y prononcer un discours devant le monde de la Culture.

La séquence numérique du probable candidat de l'UMP est donc bien plus large que prévue. Trois semaines, pendant lesquelles Nicolas Sarkozy s'appropriera la thématique d'Internet dans la perspective de 2012. Un positionnement en droite ligne avec **les intentions de sa majorité**, qui **tente de réécrire l'histoire** de sa relation avec le numérique. Le virage électoraliste est néanmoins malaisé pour Nicolas Sarkozy et son écurie ; ils doivent faire fi d'un bilan-boulet sur le numérique sans toutefois s'aliéner les acteurs de la Culture.

L'erreur Hadopi

C'est l'objet de l'intervention du Président au Forum d'Avignon : apaiser le territoire culturel, inquiet des dernières sorties de Nicolas Sarkozy. Lors de l'installation du Conseil National du Numérique (CNN), **il avait qualifié**, à mots retenus, l'Hadopi "*d'erreur*". Depuis, il se dit prêt à imposer toute autre solution plus efficiente dans le domaine de la protection des œuvres sur Internet. Lui qui se disait favorable au filtrage du net en 2010, à l'occasion de **ses vœux** au monde de Culture (14'), ne multiplie plus les attaques du genre à l'encontre du réseau. Ce qui se traduit **en offensives** de lobbyistes soucieux de se rappeler au bon souvenir du Président.

NB: le player de l'Élysée n'offre pas la possibilité de couper la parole au Président.

Le discours de demain devrait donc être scruté à la loupe. Et s'il est probable que Nicolas Sarkozy ménage la chèvre culturelle et le chou numérique dans un exercice périlleux d'équilibriste, il n'est pas certain que ces deux territoires rivaux s'en accommodent.

Reste qu'au regard de l'agenda du chef de l'État ses prochains jours, le bras de fer semble clairement pencher en faveur d'Internet. Ou plutôt, de son économie. Le 29 novembre, il devrait se rendre à Montpellier à l'occasion du **basculement définitif** de la France à la Télévision Numérique Terrestre (TNT). Un chantier aux débuts difficiles, faits de multiples levées de boucliers, mais qui s'achève sans heurt. Une raison suffisante pour que Nicolas Sarkozy dépossède le ministère de l'Industrie, historiquement en charge du dossier, des honneurs.

S'en suivent les journées du numérique, avec l'inauguration du Google Center le 6 décembre et **Le Web**, grand messe entrepreneuriale avec Loic Le Meur en Monsieur Loyal, mais dont on ignore encore si Nicolas Sarkozy ira faire un saut, vu la **qualité de l'accueil** en 2006. Une chose est sûre : les prestigieux invités de l'événement – Eric Schmidt (Google),

Sean Parker (Napster, Facebook...) – ne devraient pas rester sans nouvelle de l'Élysée. Internet est devenu un sujet de campagne, le candidat de l'UMP veut l'investir.

Illustration par **Anti-nanti** ©



EN VENTE DÉBUT DÉCEMBRE LE LIVRE ÉLECTRONIQUE "E-2012", CHEZ OWNI EDITIONS, UNE ENQUÊTE SIGNÉE ANDRÉA FRADIN ET GUILLAUME LEDIT SUR LA CAMPAGNE NUMÉRIQUE DE L'UMP ET DU PS.

YANNICK VOLLENBERG

le 17 novembre 2011 - 16:51 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



c'est moi ou il semble lire son texte pour la première fois !!!

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

BUZUT

le 18 novembre 2011 - 10:59 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



"Une institution qui respecte les libertés" TMG a libéré des milliers d'ip. C'est ça le respect des liberté Monsieur Sarkozy ?

"La france a inventé le droit d'auteur". Monsieur le président, le droit d'auteur servait lors de sa création à garantir un revenu à l'artiste afin qu'il puisse s'adonner confortablement à la création de sa prochaine oeuvre. L'artiste a-t-il besoin de 70 ans après l'enregistrement de son oeuvre pour créer à nouveau ? Une maison est l'oeuvre d'un architecte, d'un charpentier, d'un maçon etc, ce sont des artistes en un sens. Pourquoi ne sont-ils pas payés pendant 70 ans après la construction de la maison ? Ça les encouragerait sûrement à se mettre en retraite anticipée. C'est la même chose pour le droit d'auteur, au delà d'une durée optimale, son extension nuit à la création.

"La dérégulation financière a conduit le monde au bord du gouffre, tirons en les conclusions" Sans commentaire...

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

GMILY

le 19 novembre 2011 - 9:43 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Toujours la même rengaine sur les droits d'auteur ! toujours plus de répression contre ceux qui veulent un peu de culture mais qui n'en n'ont pas les moyens .Salauds de pauvre !

Pendant ce temps là , Enrico Macias porte plainte pour récupérer 20 millions d'€uros placé dans les paradis fiscaux chers à Sarkozy et perdus pendant la crise ! Visiblement

*les droits d'auteur de ce Macias étaient très élevés !!!! Mais bien sûr dans ce genre d'histoire , c'est le pauvre , "le méchant" qui trinque !
Il a raison , Enrico Macias n'est pas assez riche , plumons les pauvres
!.....*

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

THOMAS

le 19 novembre 2011 - 23:59 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*Il y a quelques problèmes avec le player :D
le partage de la vidéo... renvoie vers une autre vidéo !*

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE